



## Assemblée générale annuelle statutaire

Mercredi 28 février 2017, 19 h 00-20h15

Maison des Associations, salle STEVE BIKO

### PROCES-VERBAL (à soumettre pour approbation à l'AG statutaire de 2018)

#### Présent-e-s :

- Comité :** Baehler Nadia, Chautems Leurs Dominique, Joliat Françoise, Durand Philippe, Poscia Claude, Ramadan Bilal, Tuscher Pierre
- Antenne Confignon :** Delay Pierre Felix, Dreier Francine, Luthi Badia, Tissot Marie-Christine
- Antenne Saconnex :** Chanson Olivier, Geiser Tatiana, Kaempfer Janka, Kish Simone, Rimaz Jean-Louis
- Antenne Tattes :** Guerdat Alain, Hubner Joëlle, Ischer Pascaline, Surber Franziska, Thévenoz Sylvie, Gavillet Jean-Pierre
- Autres :** Bridji Slim, Ferretti Paola
- Excusé-e-s :** Andreetta Nicole, Bach Pierre, Boggio Yann, Cortesi Geneviève, Fischer Myriam, Giraudeau Aenny, Ladame Mireille, Musangu Getou, Niestlé Christiane, Reichel Nicolas, Richard Aurélie, Sauvain Elisabeth, Steimer Sarah.

**1- Le procès-verbal** de l'Assemblée générale du 24 février 2016 est adopté à l'unanimité.

#### **2- Rapport d'activités 2016** (le rapport complet est en annexe)

Françoise Joliat, Présidente, présente le rapport d'activités.

##### **A - Les Antennes**

- **Confignon :** 25 tuteurs-tutrices ont encadré 35 enfants et assumé 1290 heures de tutorat. Six séances d'intervention ont eu lieu. Des contacts réguliers ont été poursuivis avec les Directions des établissements scolaires de Confignon et Onex-Tattes, de même qu'avec les doyens, conseillers sociaux et psychologues du CO des Grandes-Communes.
- **Tattes:** 19 tuteurs-tutrices ont encadré 35 enfants et assumé 1203 heures de tutorat. Sept séances d'intervention ont eu lieu. Des contacts réguliers ont été poursuivis avec les Directions des établissements scolaires de Vernier, avec les doyens, conseillers sociaux et psychologues du CO du Renard et avec les structures spécialisées intégrant des enfants de quelques tutorats.
- **Saconnex:** 22 tuteurs-tutrices ont encadré 26 enfants et assumé 1229 heures de tutorat. Six séances d'intervention ont eu lieu. Des contacts réguliers ont été poursuivis avec la Direction de l'ACPO, en fonction des besoins avec le SPMi et l'Hospice Général.

##### **B – le Comité**

Il s'est réuni à 12 reprises en 2016. Outre la gestion des affaires courantes, les questions suivantes l'ont essentiellement occupé : candidatures de tuteurs-tutrices, site internet (reliance-ge.ch), certificats de bonne vie et mœurs, financement des antennes (DIP pour Confignon et Tattes, BIE pour Saconnex), finances et contrôle des comptes par une fiduciaire, collaboration avec le BIE, différenciation entre rôle personnel des tuteurs-tutrices et celui de la structure Reliance, entrée des jeunes dans une formation professionnelle certifiante et recherche de places, carte de légitimation des tuteurs-tutrices, professionnalisation de l'Association.

Le Comité a été reçu le 17 octobre par Mme Anne Emery-Torracinta. Elle a demandé à Reliance de réfléchir à l'élargissement de son action, en particulier dans les communes ; a évoqué la mise en place de l'école inclusive comme moyen de résoudre certains problèmes d'intégration, a dit comprendre notre besoin de professionnalisation en précisant que le DIP n'avait pas les moyens de le financer.

### C – La formation

Le Comité a désiré poursuivre la formation initiale obligatoire et offrir par ailleurs un catalogue de formations continues en lien avec les questions qui surgissent dans les interventions.

Des formations ouvertes à l'ensemble des tutrices-tuteurs se sont déroulées avec comme thèmes « *L'écoute comme clef dans l'accompagnement des enfants* », « *Les statuts relevant de l'asile* », « *L'introduction au règlement Dublin III* » et « *Migration, culture et école : quelques pistes pour penser l'altérité et éviter les malentendus* ».

Devant les situations difficiles rencontrées dans certains tutorats, le comité a décidé d'offrir aux tutrices-tuteurs qui le désireraient des séances de supervision par petits groupes ou même individuellement.

### D – Autres activités

Le Comité a poursuivi la collaboration avec des responsables et des groupements en lien avec la question de la migration et de l'asile.

Mme C. Kitsos, déléguée aux questions migratoires du DIP, reste notre interlocutrice de référence pour toutes les questions en lien avec la scolarité des jeunes migrant-e-s.

Nous participons aux réunions bi-hebdomadaires de la Coordination-Asile qui a désigné Françoise Joliat comme sa représentante à la *Commission consultative pour l'école inclusive* créée par le DIP. Des membres du Comité ont participé tout au long de l'année à des journées de rencontre et/ou d'étude à Genève et Lausanne.

### E – En guise de conclusion

Nous ne sommes certes pas dans un monde de Bisounours et tout n'est pas rose, mais pour *RELIANCE*, 2016 c'est :

- **94 tutorats** auprès d'enfants et de jeunes migrants en difficulté d'une sorte ou d'une autre.
- **65 tutrices-tuteurs** s'investissant de manière considérable, faisant montre d'une générosité sans cesse renouvelée et d'un souci scrupuleux du devenir de l'autre. 65 tutrices-tuteurs qui, pour ces jeunes, refusent de se focaliser sur la seule correspondance aux normes scolaires, sur les manques, les trous à remplir, mais qui sont capables de reconnaître chaque enfant, chaque jeune pour ce qu'il est, pour son originalité, qui sont capables de croire que chacun d'eux est porteur de qualités dont on peut le rendre conscient, de compétences, de potentiels qu'il pourra développer si on reconnaît sa faculté de penser et qu'on guide son acquisition des bons outils pour apprendre.
- **3722 heures de travail** comptabilisées ! (qui ne le sont de loin pas toutes !). <sup>[L]</sup><sub>[SEP]</sub> Un travail généralement reconnu comme positif en matière de résultats scolaires certes, mais un travail permettant surtout aux enfants et aux jeunes d'acquérir une existence plus affirmée, une confiance en eux accrue, une meilleure sécurité, le désir de s'en sortir, de trouver où ils veulent aller et des moyens pour y arriver.

Devant tant d'investissement et de pensée positive, je ne peux que rester admirative et vous dire à tous « *Bravo et merci, sans vous il y aurait moins de bonheur et le moindre serait moins beau !* ». <sup>[L]</sup><sub>[SEP]</sub>

*Applaudissements nourris.*

### 3- Comptes 2016 de l'Association

Philippe Durand, Trésorier, présente le bilan comptable de l'exercice 2016 envoyé avec l'ordre du jour.

Au chapitre des entrées, le DIP et le BIE ont octroyé les subventions demandées par nos budgets. Les cotisations sont rentrées et nous avons reçu deux dons de Fondations privées.

Les dépenses effectuées pour chacune des antennes et pour le fonctionnement global de l'association (Comité, AG, formations, assurances diverses, site, taxes, soit environ CHF 14'000,) apparaissent clairement. Mais, pour connaître le coût réel de chaque antenne, ces derniers CHF 14'000,- doivent être répartis, chaque antenne en assumant un tiers..

Il apparaît alors que le budget établi en fin d'année 2015 a bien évalué les besoins de l'Antenne de Conignon, a légèrement sous-évalué ceux des Tattes et a nettement surévalué ceux de l'antenne Saconnex en raison de :

- un démarrage lent de cette Antenne qui a longtemps fonctionné avec 15 tutorats, puis 18 avant d'attendre les 23 cet automne,
- un relevé modeste des heures que les tutrices et tuteurs de l'Antenne consacrent à leur tutorat.

L'exercice 2016 présente au 31 décembre un actif de CHF 86'404,40, (soit, en gros, : CHF 60'500,- soldes positifs accumulés les années précédentes, CHF 13'500,- sur-évaluation de frais de l'antenne Saconnex et CHF 15'000,- don de la «Fondation Plein-Vent Emile, Marthe et Charlotte E Rüphi», moins la sous-évaluation des Tattes, CHF 2'500,-).

A l'heure où notre association a absolument besoin de professionnaliser une partie de ses services, ce riche actif ressemble à une bouffée d'air frais. Voir plus loin au point 9 le projet du Comité pour l'emploi de cet actif.

La parole est alors donnée à la vérificatrice de comptes, Mme Francine Dreier qui a vérifié les pièces comptables et confirme l'exactitude des comptes présentés (cf. son rapport en annexe).

Elle propose à l'Assemblée de donner décharge au trésorier en le remerciant de son travail.

Mme Dreier ajoute à son rapport trois recommandations au Comité : faire appel à un expert comptable, présenter un plan comptable incluant les actifs et passifs transitoires et présenter des comptes séparés pour les différentes antennes cf. son rapport en annexe).

**3- Scrutateurs :** l'Assemblée estime inutile d'en désigner.

### 4- Décharges à la Présidente, au Trésorier et au Comité :

A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge à la Présidente, puis au Trésorier, enfin au Comité. (applaudissements)

### 5- Election du Comité :

Les 9 candidat-e-s sont élu-e-s à l'unanimité :

- Françoise Joliat présidente
- ainsi que Mmes Andreetta Nicole, Nadia Baehler, Dominique Chautems-Leur et MM. Yann Boggio, Philippe Durand, Claude Poscia, Bilal Ramadan et Pierre Tuscher

### 6- Désignations (à l'unanimité):

*des animatrices/teurs des Antennes:*

- Conignon : Myriam Fischer et Dominique Chautems-Leurs
- Saconnex : Nicolas Reichel
- Tattes : Christophe Matthey

*des administratrices/teurs:*

- Conignon : Philippe Durand

- Saconnex : Pierre Tuscher  
- Tattes : Nadia Baehler  
*de la vérificatrice des comptes:* Francine Dreier  
*de son suppléant :* Alain Guerdat

### 7- Modification des statuts :

A l'unanimité, l'Assemblée accepte la proposition de modification des statuts proposée par le Comité. Un nouvel alinea (f) est introduit au Chapitre 15 (Compétences du Comité) qui compte dorénavant 13 alinéas (de a à m). Voir les nouveaux statuts datés du 28 février 2017 en annexe.

### 8- Montant de la cotisation pour 2017 :

Il reste inchangé : membre Fr. 30.-, étudiant Fr. 10.-, membre soutien Fr. 50.-

### 9- Budget pour 2017 :

Le budget s'appuie sur une subvention unique du DIP pour Confignon et les Tattes de Fr. 85'000 qui, suite au bilan comptable de 2016, correspond précisément aux besoins estimés.

Lors de l'entretien qu'elle a accordé au Comité le 17 octobre 2016, Mme Emery-Torracinta a clairement indiqué que le DIP n'entraîne pas en matière sur une subvention supplémentaire pour la professionnalisation de Reliance.

La subvention pour Saconnex et celle pour une professionnalisation de Reliance doivent encore être discutées avec la Direction du BIE suite à sa proposition d'une subvention de Fr. 72'000 pour 70 tutorats, condition que le Comité ne peut accepter.

Suite à la somme restant disponible pour 2017 de Fr. 86'404.40 (total des actifs à fin 2016) à laquelle il convient d'ajouter le don pour 2017 de Fr. 15'000 de la «Fondation Plein-Vent Emile, Marthe et Charlotte E Rüphi», le Comité va discuter au plus vite de l'engagement d'une Coordinatrice pour pouvoir annoncer rapidement cet emploi des fonds disponibles au DIP et au BIE.

### 10- Divers :

- L'édition 2017 du flyer de présentation de Reliance sera disponible ces prochains jours.
- Sur proposition de Claude Poscia, le Comité va reprendre la question du Site de l'Association : son rôle, son contenu, son utilisation par les tutrices et les tuteurs.

**Clôture de l'Assemblée à 20h15, puis verrée sur place.**

Genève, le 13 mars 2017  
Pierre Tuscher  
Secrétaire

### Annexes:

- Le rapport d'activités 2016 de la Présidente.
- Le rapport de la vérificatrice des comptes
- Les nouveaux statuts